

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 JANVIER 2025

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Nombre de membres absents excusés ayant donné procuration : 6

Nombre de membres absents : 1

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 21 Janvier à 19 heures trente, le conseil (*assemblée délibérante*), légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal de Saint Hilaire sous la présidence de Jean-Louis CARBONNEL,

ETAIENT PRESENTS : AVILA Nathalie, CARBONNEL Jean-Louis, DELFOUR Etienne, DEL-VALS Jérôme, FERNANDEZ Martine, LABESSOUILLE Jérôme, LAZARO Pascal, RENAUD Katia.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : HOYOS Pierre (procuration à DELFOUR Etienne), BURLAN Christelle (procuration à Martine FERNANDEZ), MANCES Françoise (procuration à Katia RENAUD), JEAN Jacinthe (procuration à Nathalie AVILA), OUBALKASSAM Mohamed (procuration à Jean-Louis CARBONNEL), ROLLIN Serge (procuration à Jérôme LABESSOUILLE).

ETAIT ABSENT : OCANA Joffrey

DATE DE LA CONVOCATION : 13 Janvier 2025

Conformément à l'article L.2121.15 du CGCT : Pascal LAZARO a été désigné secrétaire de séance.

PV du 26 NOVEMBRE 2024 adopté à l'unanimité

1. Décisions du Maire

- ✓ Décision tarif des produits boutique abbaye : Blanquettes ANTECH + Biscuits Boulangerie le Mauzac
- ✓ Convention de mise à disposition temporaire des parcelles à l'association Abbaye Vigneronne : BUDGET PARTICIPATIF
- ✓ Participation aux frais de scolarité école publique (ULIS)

2. Convention d'adhésion au service de médecine du CDG 11

VOTE A L'UNANIMITE

Il s'agit de voter pour le projet de convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'aude : actualisation à compter du 01/01/2025.

La convention a pour objet de déterminer les missions que le service de médecine du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude assurera au profit de la Commune de Saint-Hilaire.

3. Modification du tableau des effectifs du personnel communal

VOTE A L'UNANIMITE

Il y'a lieu de modifier comme suit le tableau des effectifs du personnel communal.

Cadre ou Emploi	Catégorie	Temps de Travail	Effectif
Attaché territorial	A	Temps complet	1
Rédacteur territorial	B	Temps complet	1
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	Temps complet	1
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	Temps complet	1
Adjoint technique territorial	C	Temps complet	2
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	18 h/semaine	1
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	27 h/semaine	1
Adjoint technique territorial	C	30 h/semaine	1
Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	C	20 h/semaine	1
Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	C	20h/semaine	1
Adjoint territorial du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	C	Temps complet	1
Adjoint territorial du patrimoine	C	Temps complet	1

4. Tarification entrées et location de l'Abbaye au 1er janvier 2025

VOTE A L'UNANIMITE

L'abbaye, contrairement aux autres bâtiments communaux ne possède aucune tarification en matière de location des espaces et de privatisation du site. La problématique s'est posée lors de la location pour deux événements organisés par Terre d'Emeraude. Nous proposons donc les tarifs suivants (hors associations) pour organiser des événements privés (séminaires, mariages...). Voici la proposition de tarification des entrées et de location de l'Abbaye au 1^{er} Janvier 2025.

Basse saison du 1 ^{er} Novembre au 31 Mars	200 € la journée
Moyenne saison du 1 ^{er} Avril au 30 Juin	400 € la journée
Haute saison du 1 ^{er} Juillet au 31 Août	800 € la journée
Moyenne saison du 1 ^{er} Septembre au 31 Octobre	400 € la journée

Adulte plein tarif	6.00 €
Enfant plein tarif de 6 à 15 ans	2.00 €
Tarif réduit (PMR, demandeur d'emploi, étudiant, partenaires)	4.50 €
Groupes adultes en visite libre	4.00 €
Groupes adultes en visite guidée	6.00 €
Groupes enfants en visite libre	2.00 €
Groupes enfants en visite guidée	3.00 €
Ateliers enfants (visite incluse)	5.00 €
Ateliers adultes (visite incluse)	10.00 €
Visites dégustation	7.00 €
Forfait Famille (2 adultes + 2 enfants)	14.00 €
Forfait Privilège	15.00 €
Tarif Journées Européennes du Patrimoine	4.00 €

5. Contrats d'assurance de la commune, choix de l'assureur

VOTE A L'UNANIMITE

Pour rappel une consultation pour les assurances a eu lieu. Monsieur BOISSERIE Dominique / Insurance Risk Management a reçu la mission d'assister la collectivité dans l'ensemble des démarches préalables à la conclusion des contrats.

Un marché public d'assurances pour prise d'effet au 1^{er} janvier 2025 a été réalisé. La Commune a réceptionné les propositions suivantes examinées en commission d'achat :

- Pour le lot 1 – assurances des dommages aux biens, bris de machines et risques annexes

Une seule proposition SMACL.

SMACL – Avec franchise de 1 000 € : prime annuelle : 17 701.63 € avec options retenues Bris de Machine 523.20 € et expositions clou à clou 163.50 €).

- Pour le lot 2 – assurances responsabilité civile, protection juridique et défense pénale agents et élus

Deux propositions :

SMACL – franchise 750 € : prime annuelle : 1 089.30 €

GROUPAMA – franchise 500 € : prime annuelle : 4 220.84 €

Offre retenue : SMACL franchise 750 € : prime annuelle : 1 089.30 €

- Pour le lot 3 – assurances de la flotte automobile

Une seule proposition SMACL.

SMACL – franchise 250 € : prime annuelle : 3 058.59 € avec options matériel et marchandises transportées (177 €), bris de machine (354 €), auto mission (181.42 €).

- Pour le lot 4 – protection juridique

Trois propositions :

SMACL : 848.97 €

SARTHE MOSELLE : 441.13 € exclusions sur expropriations biens donnés en location.

GROUPAMA : 446.36 € inclut dans son tarif la protection juridique maître d'ouvrage.

Offre retenue : GROUPAMA : 446.36

- Pour le lot 5 – protection fonctionnelle des élus et agents

Deux propositions :

SMACL : 131.83 €

GROUPAMA : 653.91 €

Offre retenue : SMACL

Tous les montants sont exprimés TTC

6. Lancement de la procédure d'expropriation par le SMMAR

VOTE A L'UNANIMITE

Afin d'améliorer l'hydraulicité dans la traversée de Saint Hilaire et de réduire le risque, le SMMAR avec le Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude ont effectué des travaux de protection d'enjeux habités contre les inondations du Lauquet réalisés sur la traversée urbaine de Saint Hilaire.

Deux parcelles privées posent problème et représentent un véritable risque d'étranglement et de reflux sur le cours d'eau du Lauquet en cas d'inondation. Devant le refus des propositions d'acquisition amiable par les propriétaires des biens N°103 section AB et N°548 section AB, il est demandé au SMMAR d'engager la procédure d'expropriation.

7. Décision Modificative N°3 – BUDGET PRINCIPAL 2024

VOTE A L'UNANIMITE

FONCTIONNEMENT				
D/R	I/F	Nature	Libellé	Dépenses
D	F	Chapitre 68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	
D	F	042-681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement	3 806.54 €
D	F	Chapitre 68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	
D	F	68-681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	- 3 806.54 €
FONCTIONNEMENT				
D/R	I/F	Nature	Libellé	Dépenses
D	F	Chapitre 73	IMPOTS ET TAXES	
D	F	739221	FNGIR	281 €
D	F	Chapitre 66	CHARGES FINANCIÈRES	
D	F	66111	Intérêts réglés à l'échéance	- 281 €

INVESTISSEMENT				
D/R	I/F	Nature	Libellé	Dépenses
D	I	Chapitre 28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	
D	I	040-28041512	Bâtiments et installations	- 5 126.54 €
D	I	Chapitre 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
D	I	040-231	Immobilisations corporelles en cours	- 5 003.80 €
D	I	Chapitre 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
D	I	21-2188	Autres	10 130.34 €
INVESTISSEMENT				
D/R	I/F	Nature	Libellé	Recettes
R	I	Chapitre 28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	
R	I	040-28041512	Bâtiments et installations	3 806.54€
R	I	Chapitre 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	
R	I	16-1641	Emprunts en euros	- 3 806.54 €

8. Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

VOTE A L'UNANIMITE

Il est proposé modifier le RIFSEEP et d'en déterminer les critères d'attribution afin de régulariser la situation suite au nouveau grade d'attaché territorial. Ceci n'a aucune incidence financière sur le budget de la commune.

9. Restauration de l'Abbaye : sécurisation mise en valeur du Trésor – Demande de partenariat mécénat

VOTE A L'UNANIMITE

L'Abbaye de Saint Hilaire fait depuis plusieurs années l'objet d'un ambitieux programme de restauration financé par l'Etat, la Région, le Département et la commune de Saint

Hilaire. La volonté de la commune est de poursuivre la restauration de l'Abbatiale et d'améliorer l'attractivité du site touristique. Il s'avère la nécessité de rechercher des mécènes pour financer une initiative communale qui vise à favoriser l'accès à l'art et à la culture ; par l'implication de publics cibles (scolaires, personnes âgées EHPAD / Maison Partagée... Ceci passe par la mise en valeur et sécurité du Trésor de l'Abbaye afin de pouvoir le mettre dans le circuit de visite des visiteurs. Je vous propose de faire une demande de mécénat d'entreprises auprès d'AG2R La Mondiale du montant le plus élevé possible.

<i>Dépenses</i>	<i>Montant</i>	<i>Recettes</i>	<i>Montant</i>
Mise en valeur et en sécurité du Trésor de l'Abbaye de Saint Hilaire – Vitrines sécurisées, éclairage, alarmes adaptées...	19 970 €	MECENAT AG2R la Mondiale	15 000 €
		Autofinancement - MAIRIE	4 970 €
TOTAL	19 970 €	TOTAL	19 970 €

**10. Abbaye : bilan fréquentation de l'année 2024, perspectives 2025 (Rapporteur Martine FERNANDEZ)
POUR INFORMATION**

**11. Bibliothèque municipale : demande d'augmentation de la dotation annuelle
DOSSIER AJOURNE**

12. Questions diverses

- Aude Solidarité Mayotte
- Recensement INSEE au 1er Janvier 2025
- Compte rendu de la réunion des associations
- EHPAD courrier de reconstruction
- Récupération plusieurs outils Abbaye
- Chantier insertion: reprise murets Espace Jeanjean
- Démolitions Fonds Barnier
- Maison Pluridisciplinaire de santé

Le Secrétaire de séance
Pascal LAZARO

Le Maire
Jean-Louis CARBONNEL


